

DEC192467DR08

Décision portant délégation de signature à M. Manuel MOREIRA, directeur de l'unité UMS3116 intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC181660DAJ du 30 mai 2018 nommant Ludovic HAMON délégué régional pour la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes à compter du 1er janvier 2019 ;

Vu la décision DEC171285DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité UMS3116, intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC), dont le directeur est M. Yves COQUET ;

Vu la décision DEC182247INSU du 27 août 2018 portant cessation de fonction de Yves COQUET et nomination de M. Bruno SCALLET aux fonctions de directeur par intérim UMS3116, intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC) ;

Vu la décision DEC1830285INSU du 2 janvier 2019 portant maintien de M. Bruno SCALLET aux fonctions de directeur par intérim UMS3116, intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC) ;

Vu la décision DEC192165INSU portant nomination de M. Manuel MOREIRA aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service n° 3116 intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC).

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Manuel MOREIRA, directeur par intérim de l'unité UMS3116, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Manuel MOREIRA, délégation de signature est donnée à Mme Fabienne GENTILLET, assistante ingénieure, Responsable des services administratifs, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

La décision n° DEC190073DR08 du 2 janvier 2019 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 12 septembre 2019

Le délégué régional
Ludovic HAMON

¹ soit jusqu'à 144 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.